



Rapport sur la durabilité 2025

Personalvorsorgestiftung der
Feldschlösschen-Getränke-
gruppe

Sommaire

P. 3	Introduction
	1. Caractéristiques de viabilité environnementale du portefeuille
P. 4	1.1 Gestion environnementale (Stewardship)
P. 6	1.2 Critères négatifs
P. 7	1.3 Critères positifs
P. 8	1.4 Rapport
P. 9	Annexe 1: Aperçu des gérants de fortune externes membres dans le domaine de la durabilité
P. 11	Annexe 2: Liste des exclusions actuelles SVVK-ASIR
P. 12	Impressum

Introduction

La «Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe» (PVS Feldschlösschen) accorde une grande importance au thème de la durabilité à plusieurs niveaux. De par son mandat en tant qu'institution du 2^e pilier, la PVS Feldschlösschen est en soi déjà axée sur l'équité intergénérationnelle et sur un développement durable. La tâche légale de la PVS Feldschlösschen est de garantir le versement des prestations promises et de trouver un équilibre entre les ayants droit des différentes générations (bénéficiaires de rentes et assurés actifs). Comme le montre le présent rapport, la PVS Feldschlösschen se préoccupe régulièrement de la durabilité de ses placements. L'un des objectifs principaux de la PVS Feldschlösschen est de garantir la viabilité environnementale de ses placements afin de préserver la bonne réputation de l'entreprise Feldschlösschen.

1. Caractéristiques de viabilité environnementale du portefeuille

Le présent rapport donne un aperçu des caractéristiques de durabilité des placements de la PVS Feldschlösschen aux assurés et au grand public. Dans ce contexte, la communication se concentre sur un rapport qualitatif. Les investissements en actions et en obligations de la PVS Feldschlösschen se font exclusivement de manière indirecte, par le biais de placements collectifs. La PVS Feldschlösschen mise ainsi sur des produits de placement efficaces en termes de coûts qui ont déjà fait leurs preuves auprès des investisseurs institutionnels.

Les caractéristiques de durabilité du portefeuille de la PVS Feldschlösschen au 31 décembre 2025 sont présentées ci-dessous selon les différentes formes de placements durables.

1.1 Gestion environnementale (Stewardship)

L'engagement des gérants de fortune comprend plus de 28 affiliations et initiatives.

Explication: Les gérants de fortune peuvent s'engager en faveur du développement durable en adhérant à différentes organisations ou initiatives. La signature de la déclaration Principes pour l'investissement responsable initiée par les Nations Unies (Principles for Responsible Investment PRI) est une pratique aujourd'hui établie au niveau international.

Tous les gérants de fortune externes de la PVS Feldschlösschen ont signé les PRI, s'engageant ainsi à promouvoir la viabilité environnementale de leurs placements. Au total, les gérants de fortune mandatés par la PVS Feldschlösschen font état de plus de 28 affiliations à des organisations et initiatives pour la promotion de la durabilité¹. Un autre exemple est l'initiative *Climate Action 100+*, qui a pour but de motiver les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde à prendre les mesures nécessaires dans le cadre du changement climatique.

La fortune est placée de manière ciblée selon les engagements en matière de durabilité

Explication: Les gérants de fortune peuvent influencer sur la gestion des sociétés du portefeuille en dialoguant activement avec elles. La sensibilisation des sociétés du portefeuille à leurs responsabilités environnementales et sociales est aussi appelée «engagement». De manière générale, l'impact est plus important lorsque les investisseurs communiquent conjointement leurs préoccupations aux entreprises. C'est pourquoi les engagements s'effectuent souvent avec le soutien d'un prestataire spécialisé (p. ex. Sustainalytics, Hermes, Ethos, etc.) ou en adhérant à une initiative spécifique, comme «Climate Action 100+». Un engagement peut s'appliquer à toutes les catégories de placement.

Le gérant de fortune externe mandaté par la PVS Feldschlösschen pour les actions et les obligations (UBS) recherche le dialogue avec les entreprises du portefeuille afin de les sensibiliser à une orientation plus durable. La biodiversité, le changement climatique, la gestion efficiente des denrées alimentaires ou encore la gestion d'entreprise font partie des thèmes abordés par le gérant de fortune avec les entreprises du portefeuille dans le cadre de l'engagement.

Le gérant de fortune chargé des placements immobiliers (indirects) (ZKB) fait également preuve d'engagement. Pour les biens immobiliers, l'engagement implique notamment le dialogue avec les locataires ainsi qu'une incitation active à traiter les thèmes de la durabilité au sein des communautés de copropriétaires. Tous les trois ans, un sondage est mené auprès des locataires afin de déterminer leurs besoins et leur degré de satisfaction. De plus, tous les locataires des immeubles dans les portefeuilles sont informés activement sur les thèmes de la durabilité lors de leur entrée en jouissance et sont soutenus dans la mise en œuvre des mesures visant à atteindre les objectifs de durabilité.

¹ Aperçu des initiatives et des affiliations des gérants de fortune dans l'annexe 1

Les gérants de fortune externes mandatés par la PVS Feldschlösschen ont confirmé que leurs principes de conduite du dialogue étaient compatibles avec les objectifs de durabilité qu'ils soutiennent et avec l'objectif du «zéro émission nette» pour les gaz à effet de serre d'ici 2050. Des descriptions détaillées des engagements (avec l'analyse des progrès réalisés) figurent dans les rapports des gérants de fortune concernés².

Les droits de vote sont exercés sur les actions

Explication: Lors des assemblées générales, les droits de vote et d'élection (droits des actionnaires) permettent d'exercer une influence active sur les entreprises du portefeuille en tenant compte des principes de durabilité. L'investisseur exerce ses droits de vote pour les titres individuels, alors que la direction du fonds les exerce généralement pour les placements collectifs. L'exercice des droits de vote intervient pour les placements en actions.

Dans le cas de la PVS Feldschlösschen, les placements en actions sont effectués indirectement dans le cadre des investissements collectifs d'UBS. Les droits de vote sont donc exercés par le gérant de fortune ou par la direction du fonds des placements collectifs.

Il a été confirmé que les droits de vote étaient exercés dans une mesure économiquement pertinente pour tous les placements collectifs, et dans le respect des critères de durabilité³. Le gérant de fortune et la direction des fonds concernés ont en outre certifié axer les principes de leurs droits de vote sur leurs objectifs de durabilité.

² <https://www.zkb.ch/de/unternehmen/asset-management/nachhaltigkeit/investment-stewardship.html>
<https://www.ubs.com/ch/de/assetmanagement/capabilities/sustainable-investing.html>

³ Les principes régissant l'exercice des droits de vote du gérant de fortune de la PVS Feldschlösschen peuvent être consultés sous le lien suivant: <https://www.ubs.com/global/en/assetmanagement/capabilities/sustainable-investing/corporate-gov-and-proxy-voting-policy.pdf>

1.2 Critères négatifs

Aucun investissement dans des entreprises ou des pays qui figurent dans la liste d'exclusion SVVK-ASIR⁴

Explication: L'univers de placement peut être restreint par des exclusions fondées sur des normes (p. ex. travail des enfants) ou des produits (p. ex. tabac). Ainsi, aucun investissement n'est fait dans des entreprises ou des pays qui répondent aux critères d'exclusion déterminés. Les critères d'exclusion minimaux (cf. liste d'exclusion SVVK – ASIR ci-après) peuvent également être implémentés au moyen de produits indexés. L'association SVVK – ASIR a été fondée en 2015 par sept investisseurs institutionnels majoritairement proches de la Confédération et disposant d'une fortune totale de plus de CHF 200 milliards. Les critères de durabilité appliqués par SVVK – ASIR se fondent sur la Constitution fédérale (= normes et valeurs helvétiques), les lois et les ordonnances, ainsi que sur le Pacte mondial des Nations unies (≈ conventions internationales ratifiées par la Suisse). Actuellement, ces bases impliquent une recommandation d'exclusion pour les entreprises engagées dans le développement, la fabrication, le stockage et/ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et/ou d'armes nucléaires. L'association SVVK – ASIR applique une approche combinée en excluant les entreprises dont les domaines d'activités répondent aux critères susmentionnés et en recherchant le dialogue avec celles qui, par leur comportement (mode de gestion), violent la base normative. Si le dialogue ne débouche sur aucune amélioration, l'association émet la recommandation d'exclure les entreprises concernées («exclusions basées sur le comportement». En outre, les obligations d'État de certains pays ont été ajoutées à la liste des exclusions recommandées sur la base du système de sanctions suisse. Actuellement, 42 entreprises et 12 pays se trouvent sur la liste d'exclusion SVVK – ASIR (cf. annexe 2). La liste d'exclusion SVVK – ASIR est notamment déterminante pour les actions et les obligations.

À la date de référence, le gérant de fortune externe qui gère nos actions et obligations (UBS) a confirmé qu'aucun titre d'entreprises ou d'États figurant sur la liste d'exclusion n'était détenu par la PVS Feldschlösschen.

Le gérant de fortune chargé des placements immobiliers (indirects) (ZKB) se fonde sur la *Blacklist Swisscanto* pour ce qui est des partenaires commerciaux (notamment les locataires) dans tous les portefeuilles. La liste rouge de Swisscanto coïncide de manière générale avec les recommandations d'exclusion de SVVK – ASIR.

⁴ Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), voir www.svvk-asir.ch; liste des exclusions actuelles SVVK-ASIR à l'annexe 2



1.3 Critères positifs

Immobilier

Explication: Les critères de durabilité peuvent également être appliqués aux placements immobiliers lors du processus de placement. Il est par exemple possible de tenir compte des critères de durabilité pour la construction, la rénovation ou l'achat et la vente de biens immobiliers. Il est également possible de faire certifier des bâtiments par des labels durables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers.

Le produit immobilier de la PVS Feldschlösschen (Fondation de placement Swisscanto Immobilier Responsable Suisse) géré en externe est soumis à une stratégie intégrale de développement durable. Il a obtenu la mention «Green Star» lors de l'évaluation ESG annuelle du GRESB (meilleure note avec 5 étoiles sur 5). En outre, ce produit dispose de différentes certifications en matière de durabilité et/ou d'énergie et suit une trajectoire de réduction des émissions de CO₂ de niveau «Scope 1»⁵. La trajectoire de réduction des émissions de CO₂ se base sur l'Accord de Paris et vise un objectif de zéro émission nette d'ici 2050 ainsi que des objectifs intermédiaires concrets d'ici 2040. Les objectifs intermédiaires répondent aux exigences des Perspectives énergétiques 2050+ de l'OFEV pour le parc immobilier suisse. La trajectoire de réduction définie se fonde sur une évaluation individuelle de tous les objets en portefeuille, est actualisée une fois par année et est intégrée dans les stratégies immobilières.

Ces dernières années, des investissements ciblés pour réduire les émissions de CO₂ ont été réalisés sur les biens immobiliers détenus par la Cité du Levant (société anonyme non cotée en bourse). Les fenêtres ont par exemple été remplacées en 2023 et des panneaux photovoltaïques ont été installés en 2024 afin de réduire la consommation d'énergie et de produire de l'électricité. En outre, les portes d'entrée ont également été remplacées pour des raisons de sécurité et dans le but d'améliorer l'isolation acoustique et thermique. En 2025, des ampoules LED à faible consommation d'énergie ont été installées dans tous les espaces communs.

⁵Les émissions dites de «Scope 1» sont des émissions directes liées à l'exploitation des bâtiments. Les émissions dues à la combustion de mazout pour les systèmes de chauffage et d'eau chaude sont un exemple pour la catégorie «Scope 1».



1.4 Rapport

Explication: Il est essentiel que les gérants de fortune rendent compte de leurs efforts en matière de développement durable en plus d'établir les rapports habituels (exemples: exercice des droits de vote, notations ESG, indicateurs climatiques, etc.). Les rapports des gérants de fortune peuvent prendre différentes formes (par exemple fiches d'information ou rapports séparés) et ne devraient pas avoir de conséquences financières pour les investisseurs.

Les caractéristiques de durabilité du portefeuille sont régulièrement contrôlées.

Les caractéristiques de durabilité de la fortune de placement de la PVS Feldschlösschen sont régulièrement contrôlées. Le présent rapport a pour objectif le suivi périodique des caractéristiques de durabilité des placements de la PVS Feldschlösschen. Les résultats des vérifications sont communiqués avec toute la transparence requise.

Sur demande, les gérants de fortune rendent compte de leurs efforts en matière de durabilité.

La PVS Feldschlösschen incite régulièrement les gérants de fortune à rendre compte des caractéristiques de durabilité des placements. Un rapport sur la durabilité immobilière est par exemple publié chaque année pour le produit immobilier de la PVS Feldschlösschen géré en externe par la ZKB. Un rating ESG est en outre indiqué pour tous les placements de la PVS Feldschlösschen gérés par des prestataires externes. Les gérants de fortune externes fournissent des indicateurs climatiques tels que l'intensité en CO₂ pour tous les produits.

Annexe 1: Aperçu des gérants de fortune externes membres dans le domaine de la durabilité

Vous trouverez ci-dessous un extrait des différentes affiliations des gérants de fortune externes mandatés par la PVS Feldschlösschen. Il s'agit par exemple d'organisations, d'associations ou d'initiatives ayant pour but de contribuer au développement durable de l'économie et/ou des flux financiers.

Logo	Nom	UBS 2025	ZKB AM 2025
	Access to Medicine Foundation Homepage	non	oui
	Carbon Disclosure Project Homepage	oui	oui
	Climate Action 100+ Homepage	oui	oui
	Climate Bonds Initiative Homepage	non	oui
	Member of a national sustainable non investment forum that is a member of Eurosif Homepage	non	oui
	FAIRR Initiative Homepage	oui	oui
	Forum Nachhaltige Geldanlagen Homepage	non	oui
	Global Impact Investing Network Homepage	oui	non
	The Global ESG Benchmark for Real Assets Homepage	oui	non
	Global Reporting Initiative Homepage	oui	non
	International Corporate Governance Network Homepage	oui	non
	International Capital Market Association Homepage	oui	non
	Institutional Investors Group on Climate Change Homepage	oui	non
	Investor Alliance for Human Rights Homepage	oui	non
	Nature Action 100 Homepage	oui	oui
	Net Zero Asset Managers Initiative Homepage	oui	oui
	Verband für nachhaltiges Wirtschaften Homepage	non	oui
	Operating Principles for Impact Management Homepage	oui	non
	Partnership for Carbon Accounting Financials Homepage	non	oui
	Principles for Responsible Investment Homepage	oui	oui

Logo	Nom	UBS 2025	ZKB AM 2025
	PRI Advance Homepage	non	oui
	Roundtable on Sustainable Palm Oil Homepage	oui	non
	Sustainable Finance Geneva Homepage	oui	non
	Swiss Sustainable Finance Homepage	oui	oui
	The Wolfsberg Group Homepage	oui	non
	Task Force on Nature-related Financial Disclosures Homepage	oui	non
	UN Global Compact Homepage	oui	non
	United Nations Environment Programme Finance Initiative Homepage	non	oui
Nombre total d'affiliations		20 / 28	15 / 28

Annexe 2: Liste des exclusions actuelles SVVK-ASIR

Le tableau ci-dessous dresse la liste des entreprises et des pays dont l'SVVK - ASIR recommande actuellement l'exclusion. S'agissant des pays, le système de sanctions suisse est à la base de la recommandation d'exclusion. Le motif de la recommandation d'exclusion des entreprises est indiqué dans le tableau.

Pays	Entreprise	Exclusion				Exclusion Emprunts d'État des pays suivants
		Mines antipersonnel	Armes à sous- munition	Armes nucléaires (non TNP)	Exclusions basées sur le comportement	
Inde	Bharat Dynamics Ltd.		•	•		Afghanistan
	Coal India Ltd.				(1) & (3)	Biélorussie
	Export-Import Bank of India				(4)	Iran
	KSB Ltd.			•		Libye
	Larsen & Toubro Ltd.			•		Myanmar
	MTAR Technologies Ltd.			•		Corée du Nord
	Premier Explosives Ltd.			•		Russie
	Sandhar Technologies Ltd.	•				Soudan
	Solar Industries India Ltd.		•			Soudan du Sud
	Walchandnagar Industries Ltd.			•		Syrie
Chine	Zen Technologies Ltd.	•				Venezuela
	Anhui GreatWall Military Industry Co Ltd.		•			Zimbabwe
	AviChina Industry & Technology Company Limited				(3)	
	China Aerospace Science & Industry Group Corp.		•			Exclusions basées sur le comportement
	China Aerospace Science & Technology Corp.		•			Légende
	China Energy Engineering Corp. Ltd.				(3)	Droits du travail (1)
	China Huarong Asset Management Co Ltd				(2)	Éthique des affaires (2)
	China North Industries Corp.	•	•			Droits humains (3)
	China North Industries Group Corp. Ltd.	•	•			Environnement (4)
	China Northern Rare Earth				(3) & (4)	Travail forcé (5)
	China Poly Group Corp. Ltd.		•			
	China Railway Construction Corp. Ltd.				(3) & (4)	
	Inner Mongolia Baotou Steel				(3)	
	OFILM Group Co., Ltd.				(5)	
	SDIC Power Holdings Co., Ltd.				(3) & (4)	
	Tongling Nonferrous Metals Group Co., Ltd.				(3) & (4)	
	Xinjiang Zhongtai Chemical Co., Ltd.				(5)	
Israël	Aryt Industries Ltd.	•	•			
Corée du Sud	HDC Hyundai Development Co.				(3)	
	LIG Corp.		•			
	LIG Nex1 Co Ltd.		•			
	Poongsan Corp.		•			
	Poongsan Holdings Corp.		•			
	SNT Dynamics Co., Ltd.	•				
États-Unis	SNT Holdings Co., Ltd.	•				
	Lockheed Martin Corp.	•	•			
	The Chemours Co.				(3) & (4)	
Venezuela	Petróleos de Venezuela S.A.				(2)	
Thaïlande	CK Power Public Co. Ltd.				(3) & (4)	
Allemagne	KSB SE & Co. KGaA			•		
France	Bolloré SE				(3)	
Pologne	Grupa Niewiadom - PGM SA	•				
Total	42	9	14	7	17	

État: 27.11.2025. Source: <https://www.svvk-asir.ch/ausschlussliste/>

Impressum

Édition

Personalvorsorgestiftung der
Feldschlösschen-Getränkegruppe
Case postale
CH-4310 Rheinfelden

info@pvs-feldschloesschen.ch

www.pvs-feldschloesschen.ch

Crédits photo

www.unsplash.com, René Bieder (page de titre)

Matthew Smith

Mai 2026

